

Affaire suivie par
Nathalie AUTHIE
Tél. : + 33 5 61 55 74 33
nathalie.authie@univ-tlse3.fr

Décision n° 2022-DFVU-PSOF-1

**Calendriers et Procédures des
opérations d'inscriptions
administratives pour l'année
universitaire 2022-2023**

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L841-5, L712-2, L612-1, L612-3, D612-1-1 à D612-30, D612-2 à D612-8 ;
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 49 ;
- Vu la délibération 2020/01/CA-004 en date du 20 janvier 2020 portant M. Jean-Marc Broto à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Vu La délibération 2022/04/CFVU-52 de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 19 avril 2022 portant proposition du calendrier des opérations des inscriptions administratives pour les Facultés de : Sciences et STAPS (F2SMH) ; Santé ; Coursus paramédicaux et Maïeutique ; Doctorat Sciences ;
- Vu La délibération 2022/05/CFVU-65 de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 10 mai 2022 portant proposition du calendrier des opérations des inscriptions administratives pour l'IUT de Tarbes ;
- Vu La délibération 2022/05/CFVU-68 de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 24 mai 2022 portant proposition du calendrier des opérations des inscriptions administratives pour l'IUT A de Toulouse.

Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D. 612-1-9 (du Code de l'éducation¹, le président de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives² » ;

Considérant que l'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires.³

DÉCIDE

Article 1 : Calendrier des opérations d'inscription

Les Opérations d'inscriptions pour l'année universitaire 2022-2023 se dérouleront selon les calendriers suivants (10 feuillets joints⁴). Ces calendriers précisent également les modalités d'inscription via le WEB et/ou en présentiel à la chaîne d'inscription.

¹ Relatif aux inscriptions via la plateforme Parcoursup

² Article D612-6 du Code de l'éducation

³ Article D612-4 du Code de l'éducation

⁴ Calendrier Inscriptions Administratives Sciences (FSI) – Staps (F2SMH)2022-2023 (2 pages)

Calendrier Inscriptions Administratives Doctorat Sciences 2022-2023 (1 page)

Calendrier Inscriptions Administratives Santé 2022-2023 (2 pages)

Article 2 : Paiement des droits de scolarité et de la contribution de vie étudiante et de campus

L'inscription est subordonnée au paiement des droits de scolarité. La contribution de vie étudiante et de campus devra préalablement être acquittée auprès du CROUS. Les personnes exonérées de cette contribution devront produire un justificatif de celle-ci,

Article 3 : Inscription pédagogique

À l'issue de l'inscription administrative, l'inscription pédagogique est obligatoire. Elle s'effectue au secrétariat pédagogique de la formation préparée.

Article 4 : Inscription hors-délai / dossier incomplet

Les inscriptions ne pourront être autorisées en cas de demande hors-délai ou en cas de dossier incomplet.

Article 5 : Remboursement des droits d'inscription

Le remboursement des droits d'inscription est possible sur demande lorsque :

- l'étudiant.e change de situation sociale (devient boursier.ère⁵) ;
- l'étudiant.e annule son inscription au motif qu'il ou elle est admis.e dans une filière sélective ;
- l'étudiant.e demande le transfert de son inscription pour le même diplôme dans un autre établissement⁶.

Toute demande de remboursement des droits d'inscription doit parvenir par écrit à la Scolarité générale/DFVU accompagnée des pièces justificatives impérativement avant le **31 octobre 2022** à 16h00.

Article 6 : Exécution

Le directeur général des services de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la Rectrice de la région académique Occitanie, chancelière des universités.

Il est affiché dans le bâtiment de l'administration centrale sur le campus de Toulouse. Il fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 08 juin 2022

Jean-Marc BROTO





UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER

CALENDRIERS DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

2022/2023

[HTTPS://WWW.UNIV-TLSE3.FR/INSCRIPTIONS-ADMINISTRATIVES](https://www.univ-tlse3.fr/incriptions-administratives)

CALENDRIER VALIDE PAR LA CFVU DU 19 AVRIL 2022

CURSUS LICENCES SCIENCES (FSI) ET STAPS (F2SMH)

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

DEUST

LICENCE / LICENCE PRO

	LICENCE / LICENCE PRO	DEUST
1 ^{ère} année	<p>INSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*)</p> <ul style="list-style-type: none">➢ du 06/07 au 13/07 pour les candidats admis du 02/06 au 11/07*➢ au plus tard le 26/08 pour les candidats admis entre le 12/07 et le 21/08*➢ au plus tard le 02/09 pour les candidats admis au-delà du 22/08*➢ du 17/08 au 26/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » * <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION :</p> <p>FSI : du 06/07 au 22/07 et du 22/08 au 30/09</p> <p>F2SMH : du 06/07 au 22/07 et du 22/08 au 30/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE du 18/07 au 30/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 02/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP VERTE du 22/08 au 02/09</p>	<p>INSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP du 06/07 au 26/08</p>
2 ^{ème} année	<p>INSCRIPTION SUR DOSSIER TELECHARGEABLE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (Primo entrants uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none">➢ du 06/07 au 22/07 pour les étudiants admis avant le 22/07/2022➢ du 23/08 au 02/09 pour les étudiants admis après le 22/07/2022 <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : du 06/07 au 30/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE du 18/07 au 30/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 02/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (Primo entrants uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none">➢ du 06/07 au 22/07 pour les étudiants admis avant le 22/07/2022➢ du 23/08 au 02/09 pour les étudiants admis après le 22/07/2022 <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : du 06/07 au 30/09</p>	<p>REINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 06/07 au 26/08</p>
3 ^{ème} année	<p>INSCRIPTION SUR DOSSIER TELECHARGEABLE</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 02/09</p>	

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS MASTERS SCIENCES (FSI) ET STAPS (F2SMH)

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

MASTER 1

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (Primo entrants et réinscription)

- > du 27/06 au 08/07 pour les candidats admis jusqu'au 20/06
- > du 09/07 au 18/07 pour les candidats admis jusqu'au 13/07
- > du 19/07 au 22/07 et du 22/08 au 26/08 pour les candidats admis jusqu'au 22/07 sauf dérogation donnée pour admission tardive (liste d'attente)

POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (doublants) du 06/07 au 30/09

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 02/09

MASTER 2

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo entrants uniquement)

- > du 06/07 au 22/07 pour les étudiants admis avant le 22/07/2022
 - > du 22/08 au 02/09 pour les étudiants admis après le 22/07/2022
- POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT EN M2 PREPA AGREGATION
- > du 06/07 au 28/07 pour les étudiants admis avant le 22/07/2022
 - > du 22/08 au 16/09 pour les étudiants admis après le 22/07/2022

POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 06/07 au 30/09

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 15/09

UPSSITECH ÉCOLE D'INGÉNIEUR

UPSSITECH 1^{ère}, 2^{ème}, et 3^{ème} année

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT du 06/07 au 30/09

POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 06/07 au 30/09

INSCRIPTION EN LIGNE

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	ORTHOPHONIE	AUDIOPROTHÈSE ORTHOPTIE PSYCHOMOTRICITÉ (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année Licence Sciences pour la Santé) (3 ^{ème} année)	Licence Sciences pour la Santé Parcours ERGOTHÉRAPIE Parcours MANIPULATEUR RADIO. Parcours PÉDICURE-PODOLOGUE (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année)
1^{ère} année	<p>INSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ du 06/07 au 13/07 pour les candidats admis du 02/06 au 11/07* ➢ au plus tard le 26/08 pour les candidats admis entre le 12/07 et le 21/08* ➢ au plus tard le 02/09 pour les candidats admis au-delà du 23/08* ➢ du 17/08 au 26/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »* 	<p>INSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>POUR LES ÉTUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ du 06/07 au 13/07 pour les candidats admis du 02/06 au 11/07* ➢ au plus tard le 26/08 pour les candidats admis entre le 12/07 et le 21/08* ➢ au plus tard le 02/09 pour les candidats admis au-delà du 23/08* ➢ du 17/08 au 26/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »* 	<p>1- INSCRIPTION À L'IFE ou L'IFMEM ou L'IFPP</p> <p>puis</p> <p>2- PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT3</p> <p>du 18/07 au 29/08</p> <p>3- INSCRIPTION EN LIGNE UT3</p> <p>du 18/07 au 02/09</p>
2^{ème} année	<p>RÉINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>Du 06/07 au 16/09</p>	<p>RÉINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>du 06/07 au 16/09</p>	<p>1- INSCRIPTION À L'IFE ou L'IFMEM ou L'IFPP</p> <p>2- RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3</p> <p>du 06/07 au 16/09</p>
3^{ème} année	<p>RÉINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>du 06/07 au 16/09</p>	<p>RÉINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>du 06/07 au 16/09</p>	
4^{ème} année	<p>RÉINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>du 06/07 au 16/09</p>		
5^{ème} année	<p>RÉINSCRIPTION EN LIGNE</p> <p>du 06/07 au 16/09</p>		

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarte.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	Grade de Licence INFIRMIER IFSI (1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} année) (IFSI Prefms Toulouse – IFSI Prefms Saint Gaudens – IFSI Albi: Licence Sciences pour la Santé)	Grade de Master MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE INFIRMIER ANESTHÉSISTE	INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE
1 ^{ère} année	1 - INSCRIPTION À L'IFSI correspondant puis 2 - INSCRIPTION EN LIGNE à UT3 FORMATION INITIALE : du 18/07 au 02/09		
2 ^{ème} année	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFSI correspondant 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 22/08 au 30/09		
3 ^{ème} année	1 - REINSCRIPTION À L'IFSI correspondant 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 22/08 au 30/09		
4 ^{ème} année		1 - INSCRIPTION À L'IFMK ou L'EIA 2 - PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT3 du 18/07 au 29/08 3 - INSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 18/07 au 30/09 1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK ou L'EIA 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 06/07 au 30/09	1 - PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT3 Du 18/07 au 29/08 2 - INSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 23/08 au 30/09
5 ^{ème} année			RÉINSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 30/09

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	MÉDECINE	PHARMACIE	DENTAIRE
1^{ère} année	<p>POUR LES ETUDIANTS EN PASS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ du 06/07 au 13/07 pour les candidats admis du 02/06 au 11/07* ➢ au plus tard le 26/08 pour les candidats admis entre le 12/07 et le 21/08* ➢ au plus tard le 02/09 pour les candidats admis au-delà du 23/08* ➢ du 17/08 au 26/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » * <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE DU 23/08 AU 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP VERTE DU 22/08 AU 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>		
2^{ème} année	<p>DFGSM2</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 18/07 au 05/09 Doublant: du 22/08 au 16/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFGSP2</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 18/07 au 05/09 Doublant/enjambeurs : du 05/09 au 30/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFGSO2</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 18/07 au 05/09 Doublant: du 19/07 au 30/09</p>
3^{ème} année	<p>DFGSM3</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 11/07 au 16/09 Doublant: du 12/09 au 16/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFGSP3</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 05/09 au 30/09 Doublant/enjambeurs : du 05/09 au 30/09</p> <p>Passerelle: du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFGSO3</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 07/07 au 30/09 Doublicants: à partir du 11/07/22</p>
4^{ème} année	<p>DFASM1</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 16/09</p> <p>Transfert ou Passerelle: du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFASPI</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 30/09 Doublant/enjambeurs : du 06/07 au 30/09</p> <p>UE MASTER 1</p> <p>AU DEPARTEMENT DE PHARMACIE mi-octobre pharmacie.cursus-pro@univ-tlse3.fr (autorisation d'inscription)</p>	<p>DFASO1</p> <p>INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 30/09 Doublicants: à partir du 11/07/22</p>

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarité.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

MAIEUTIQUE	
2^{ème} année	DFGSMa2 1-INSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 DU 05/09 AU 16/09
3^{ème} année	DFGSMa3 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 DU 05/09 AU 16/09
4^{ème} année	DFASMa1 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 DU 05/09 AU 16/09
5^{ème} année	DFASMa2 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT3 DU 05/09 AU 16/09

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

	MÉDECINE	PHARMACIE	DENTAIRE	
5^{ème} année	<p>DFASM2 INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 16/09</p> <p>Transfert ou Passerelle: du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>MASTERS 2 POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo entrants uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> > du 06/07 au 22/07 pour les étudiants admis avant le 22/07/2022 > du 22/08 au 19/09 pour les étudiants admis après le 22/07/2022 <p>POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 06/07 au 30/09</p> <p>POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 23/08 au 15/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>DFASP2 INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 30/09</p> <p>Doublant/enjambeurs : du 06/07 au 30/09</p> <p>DNO 2^{ème} ANNEE INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 30/09</p>	<p>DFASO2 INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 30/09</p> <p>Doublants: à partir du 11/07/22</p>
6^{ème} année	<p>DFASM3 INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 16/09</p> <p>Transfert ou Passerelle : du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)</p>	<p>INTERNES (DES) INSCRIPTION EN LIGNE pour les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années du 01/10 au 30/11</p> <p>Inscription au département de Pharmacie, bureau du 3^{ème} cycle exclusivement pour les 1^{ère} année du 01/10 au 30/11</p> <p>martine.pons@univ-tlse3.fr (attestation de réussite du DFASP pour les nouveaux internes)</p>	<p>3^{ÈME} CYCLE COURT INDUSTRIE OU OFFICINE + THESE INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 AU 30/09</p>	<p>6^{ÈME} ANNÉE INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 30/09</p>
7^{ème} année	<p>INTERNES (DES) DES hors médecine générale: Internes – DES – FST : du 05/09 au 31/10 Internes 1^{ère} année promotion 2022 : du 20/09 au 10/10 DESC (inscription post internat) : du 02/11 au 25/11 Inscription au Département de Médecine Maieutique Paramédical Bureau du 3^{ème} cycle Formalités détaillées sur https://www.medicine.univ-tlse3.fr</p>	<p>INTERNES (DES) INSCRIPTION EN LIGNE pour les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années du 01/10 au 30/11</p> <p>Inscription au département de Pharmacie, bureau du 3^{ème} cycle exclusivement pour les 1^{ère} année du 01/10 au 30/11</p> <p>martine.pons@univ-tlse3.fr (attestation de réussite du DFASP pour les nouveaux internes)</p>	<p>THESE INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 30/09</p>	<p>THESE INSCRIPTION EN LIGNE du 06/07 au 30/09</p>
8^{ème} année	<p>DES médecine générale : > Internes 1^{ère} année Promotion 2022 : du 20/09 au 10/10 > 2^{ème} et 3^{ème} année : du 09/09 au 28/10 (INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT)</p> <p>Thèse médecine générale : du 05/09 au 25/11 Inscription au Département de Médecine Maieutique Paramédical Bureau du 3^{ème} cycle Formalités détaillées sur https://www.medicine.univ-tlse3.fr</p>	<p>DU du 26/08 au 15/09 sur dossier téléchargeable (carte étudiante + autorisation d'inscription)</p>	<p>DES : Prendre rendez-vous à la scolarité de la faculté de chirurgie dentaire = 05 62 17 29 32 dentaire.scolarite@univ-tlse3.fr à partir du 03/10 au 28/10 CES : inscription du 10/10 au 25/11 à la faculté dentaire DU : inscription du 03/10 au 28/10 au service de la formation continue ou à la faculté de Dentaire (si étudiants inscrits en 6^e année, en thèse ou en DES)</p>	<p>DES : Prendre rendez-vous à la scolarité de la faculté de chirurgie dentaire = 05 62 17 29 32 dentaire.scolarite@univ-tlse3.fr à partir du 03/10 au 28/10 CES : inscription du 10/10 au 25/11 à la faculté dentaire DU : inscription du 03/10 au 28/10 au service de la formation continue ou à la faculté de Dentaire (si étudiants inscrits en 6^e année, en thèse ou en DES)</p>
9^{ème} année	<p>DU/DIU/CAPACITES : du 05/09 au 25/11 Formalités détaillées sur https://www.medicine.univ-tlse3.fr</p>	<p>DU/DIU/CAPACITES : du 05/09 au 25/11 Formalités détaillées sur https://www.medicine.univ-tlse3.fr</p>		
10^{ème} année				
11^{ème} année				
12^{ème} année				

Tout candidat

dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la cellule néo-école enr@univ-tlse3.fr

DOCTORAT SCIENCES

1^{re} année de doctorat

du 29 août au 28 octobre 2022

<http://www.univ-tlse3.fr/inscriptiontroisiemecycle>

rubrique inscription 1^{re} année

2^e et 3^e année de doctorat

du 11 juillet au 30 septembre 2022

<http://www.univ-tlse3.fr/inscriptiontroisiemecycle>

rubrique inscription 2^e et 3^e année

4^e année de doctorat et au-delà

du 29 août au 28 octobre 2022

<http://www.univ-tlse3.fr/inscriptiontroisiemecycle>

rubrique inscription 4^e année et +

**Pour les doctorant.e.s soutenant leur thèse
entre le 1/01/2023 et le 31/08/2023 ou au-delà**

*Les doctorants soutenant leur thèse entre le 1/09/2022 et le 31/12/2022
ne doivent pas se réinscrire au titre de l'année universitaire 2022/2023*

Adresse :

Université Toulouse III - Paul Sabatier
DFVU - Scolarité Doctorat Sciences - HDR
Bâtiment Administratif Central - RDC
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9

CALENDRIER D'INSCRIPTIONS ET DE REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2022/2023

IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres)

(Aucune inscription ne sera autorisée en dehors des dates données ci-dessous, sauf en cas d'obtention d'une dérogation donnée par le responsable pédagogique de la formation)

BACHELOR 1ERE ANNEE		
1 è r e A N N E E	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) du 06/07 au 20/07 pour les candidats admis du 02/06 au 11/07 du 21/07 au 26/08 pour les candidats admis entre le 12/07 et le 21/08 du 22/08 au 02/09 pour les candidats admis au-delà du 22/08 au plus tard le 26/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (redoublement) : du 11/07 au 21/07
	INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement : https://iut.univ-tlse3.fr/procedure-inscription-1	POUR LES ETUDIANTS ADMIS hors procédure : du 06/07 au 02/09

BUT 2EME ANNEE		
2 è m e A N N E E	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : du 11/07 au 21/07
	INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement : https://iut.univ-tlse3.fr/procedure-inscription-1	POUR LES ETUDIANTS Autres : du 06/07 au 02/09

LICENCES PROFESSIONNELLES - L3 INFORMATION COMMUNICATION		
3 è m e A N N E E	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT EN FORMATION INITIALE : du 06/07 au 13/07 pour les étudiants admis avant le 30 juin
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (redoublement) : du 11/07 au 21/07
	INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement: https://iut.univ-tlse3.fr/procedure-inscription-1	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT en « ALTERNANCE » : POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT en FORMATION INITIALE après le 30 juin : POUR LES ETUDIANTS ADMIS HORS PROCEDURE : du 06/07 au 02/09

IUT de Tarbes Calendrier des inscriptions administratives 2022-2023

B.U.T.		
1^{ère} année	Inscription en ligne	<p>Vous avez été admis et vous avez confirmé entre le 2 juin et le 11 juillet inclus entre le 12 juillet et le 21 août inclus à partir du 22 août</p> <p style="text-align: center;">↑ ↑ ↑</p> <p>Vous devez vous inscrire impérativement entre le 08 juillet et le 21 juillet avant le 26 août avant le 04 septembre</p>
	Inscription par envoi du dossier d'inscription	<p>Réinscription</p> <p style="text-align: center;">↑</p> <p>entre le 16 juillet et le 31 juillet</p> <p style="text-align: center;">Prendre contact avec le service scolarité</p>

BUT 2 ^{ème} année		
2^{ème} année	Inscription en ligne	↑
	Inscription par envoi du dossier d'inscription	<p>Réinscription</p> <p style="text-align: center;">↑</p> <p>entre le 16 juillet et le 31 juillet</p> <p style="text-align: center;">Prendre contact avec le service scolarité</p>

Licences professionnelles		
LP	Inscription en ligne	<p>Vous avez été admis et vous avez confirmé entre le 1 avril et le 21 août inclus à partir du 29 août</p> <p style="text-align: center;">↑ ↑</p> <p>Vous devez vous inscrire impérativement entre le 08 juillet et le 28 août avant le 04 septembre</p>
	Inscription par envoi du dossier d'inscription	<p>Cas particuliers (Relations internationales, Candidats hors E candidat, Campus France)</p> <p style="text-align: center;">Prendre contact avec le service scolarité</p>

DU	
DUETE	Date non définie

**FERMETURE DE L'IUT
du 22 juillet 2022 au 21 août 2022**